

La plupart de ces arrangements sont des accords de production conjointe ou partagée, des arrangements de montage, des accords de licence et diverses formes de participation au capital.

On peut obtenir des renseignements plus détaillés ou des formulaires d'inscription au PCI en communiquant avec la

Direction de la coopération industrielle
Agence canadienne de développement international
(ACDI)

200, promenade du Portage

Hull (Québec)

K1A 0G4

Téléphone : (819) 997-7901

Télex : 053-4140

Gouvernements provinciaux

Chaque gouvernement provincial a un ministère qui fournit de l'aide pour l'expansion des entreprises, y compris le commerce.